

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS



	Objectif	Dispositifs	Prise en charge
Salariés secteur privé	Développer ses compétences	Compte Personnel de Formation (CPF)	CPF + abondement employeur, OPCO
		Plan de développement des compétences	Entreprises
		FNE - Formation	Etat via OPCO
		Transition collective (Transco)	Etat via OPCO
	Se reconvertir	Projet de Transition professionnelle	Transition pro
		Démision Reconversion	Transition pro/ France Travail
		Pro-A	OPCO
Agents du secteur public	Développer ses compétences	Congé de formation professionnelle (CFP)	Administration
		Plan de développement des compétences	Administration
		Compte Personnel de Formation (CPF)	Administration
		Période de professionnalisation	Administration
	Se reconvertir	Congé de Transition professionnelle (CTP)	Administration
Demandeurs d'emploi	Se réinsérer	Aide de Retour à l'Emploi Formation (AREF)	France Travail
		Rémunération des formations de France Travail (RFFT)	France Travail
	Développer ses compétences	Rémunération de Fin de Formation (RFF)	France Travail
		Aide Individuelle à la Formation (AIF)	France Travail
		Compte Personnel de Formation (CPF)	France Travail et Région
		Chèque formation, Aide Individuelle à la formation	Région
Indépendants	Développer ses compétences	Fonds d'Assurance Formation (FAF)	FAF selon les branches professionnelles

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES

Les OPCO ont pour mission : (extrait du site : <https://travail-emploi.gouv.fr/les-operateurs-de-competences-opco>)

- d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles
- d'apporter un appui technique aux branches professionnelles pour :
 - établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) ;
 - déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
 - les accompagner dans leur mission de certification (construction des référentiels de certification qui décrivent précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée) ;
- d'assurer un service de proximité au bénéfice notamment des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant :
 - d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
- d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.

	Branche d'activité
AFDAS	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il regroupe également le périmètre des intermittents du spectacle et des artistes-auteurs
ATLAS	Opérateur de compétences dans le champ des assurances, des services financiers et du conseil
Uniformation	Opérateur de compétences dans le champ de la cohésion sociale : accompagnement social et éducatif, jeunesse, loisirs ; intervention sociale et familiale, aide à domicile ; habitat social ; emploi et insertion ; protection sociale
AKTO	Opérateur de compétences dans les champs de compétences des Opcv suivants : FAF-TT, Fafih, Actalians, Opcv Transports et services, Opcalia, Agefos-PME, Intergros
OCAPIAT	Opérateur de compétences des entreprises et exploitations agricoles, des acteurs du territoire et des entreprises du secteur alimentaire (industries alimentaires, coopération agricole et familles associées et commerce agricole), des professionnels des activités maritimes
2I - Interindustriel	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs des industries chimiques, pharmaceutiques, papiers-carton, de la métallurgie
Constructys	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs du bâtiment, des travaux publics, du négoce des matériaux de construction et de bois
Mobilité	Opérateur de compétences dans le champ des secteurs du transport routier, maritime, services de l'automobile
Entreprises de proximité	Opérateur de compétences des entreprises de proximité est un opérateur interbranches
Santé	Opérateur de compétence dans le champ de la santé et du médico-social
Opcommerce	Opérateur de compétences dans les champs conventionnels des branches du commerce

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches ? Notre service vous accompagne pour trouver la formation qui vous convient, contactez-nous à l'adresse : formationpro@univ-angers.fr